

FORMATION

**PRISE EN COMPTE
DES TROUBLES
DE LA PERSONNALITÉ
DANS LES INTERVENTIONS
AUPRÈS DES PPSMJ**

Adapter les interventions pour
mieux gérer les interactions
complexes en milieu judiciaire

1 jour
6,5 heures

18 personnes maximum

Prérequis : aucun



GÉRER LES INTERACTIONS COMPLEXES

Dans le cadre de leurs missions, les Conseiller·ères Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (CPIP) sont fréquemment confronté·es à des personnes placées sous main de justice (PPSMJ) présentant des troubles de la personnalité. Ces troubles peuvent compliquer l'accompagnement et la réinsertion, exigeant des connaissances spécifiques et des compétences adaptées.

Cette formation vise à approfondir les connaissances sur les troubles de la personnalité et à doter les participant·es d'outils concrets pour gérer les interactions complexes. Le programme aborde les bases théoriques des troubles de la personnalité, leurs manifestations spécifiques en milieu judiciaire, ainsi que les stratégies d'intervention appropriées.

À travers une approche interactive et pratique, cette journée de formation permettra aux participant·es d'identifier les caractéristiques des différents troubles, de comprendre leurs implications sur le comportement des PPSMJ et de développer des réponses adaptées et efficaces.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- ✓ Développer des compétences pour gérer les interactions complexes.
- ✓ Comprendre l'impact des troubles sur les comportements des PPSMJ.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

SAVOIR

- ✓ Reconnaître les caractéristiques des principaux troubles de la personnalité.
- ✓ Comprendre les troubles de la personnalité et leur impact sur les comportements des PPSMJ.
- ✓ Identifier des stratégies adaptées pour accompagner ces personnes.

SAVOIR FAIRE

- ✓ Adapter son intervention en fonction des clusters identifiés dans le DSM-5.
 - Groupe A : paranoïaque, schizoïde et schizotypique.
 - Groupe B : antisocial, borderline, histrionique et narcissique.
 - Groupe C : évitant, dépendant et obsessionnel-compulsif.
- ✓ Appliquer des techniques spécifiques pour désamorcer les situations à risque et renforcer la relation d'accompagnement

SAVOIR ÊTRE

- ✓ Savoir se détacher, même un temps, de sa mission pour se centrer sur la personne en prenant en compte les manifestations symptomatiques.
- ✓ Développer ses capacités d'empathie.

PUBLICS

CPIP, psychologues
et autres professionnel·les
intervenant dans les SPIP.

Le programme est construit
de telle manière à ce que ces objectifs soient atteints.

MATIN

✓ INTRODUCTION AUX TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ

- Définition et présentation des clusters selon le DSM-5.
- Impact des troubles sur les comportements criminels.
- Discussion interactive sur des cas pratiques.

✓ FOCUS SUR LES TROUBLES LES PLUS FRÉQUENTS EN MILIEU JUDICIAIRE

- Études de cas : personnalités antisociales, borderline et narcissiques.
- Discussion de groupe sur des situations concrètes.

APRÈS-MIDI

✓ STRATÉGIES D'ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉES

- Techniques spécifiques pour chaque cluster.
- Jeux de rôle pour tester les approches.

✓ GESTION DES SITUATIONS DIFFICILES

- Techniques de désescalade verbale.
- Reconnaissance des signaux d'escalade.
- Simulation d'entretiens à haut risque.

✓ OUTILS PRATIQUES POUR LES CPIP

- Introduction aux outils d'évaluation.
- Suivi et réévaluation continue des PPSMJ présentant des troubles de la personnalité.



EMERIC LANGUÉRAND

Formateur

L'équipe pédagogique est animée par Emeric Languérand, Psychologue et Psychothérapeute, Président de l'IPCCÉ depuis 2022.

Spécialiste des thérapies comportementales et cognitives, il intervient auprès de personnes présentant des troubles anxieux, phobiques et de la personnalité. Il est également attaché à la consultation du Service Hospitalo-Universitaire (SHU) de l'Hôpital psychiatrique Sainte-Anne (GHU Psychiatrie & Neurosciences) à Paris où il reçoit des personnes présentant des troubles schizophréniques et où il anime un programme d'Éducation thérapeutique du patient (ETP).

En complément de ses activités de consultation à l'hôpital et en libéral, il enseigne et forme les professionnel·les de santé, du champ social et du milieu pénitentiaire aux Approches et thérapies comportementales et cognitives, à l'Entretien motivationnel et à la Prise en compte des troubles de santé mentale dans l'accompagnement des personnes à l'Université Côte d'Azur (Nice), à l'Université de Paris-Descartes, à l'AFTCC (Association Française de Thérapies Comportementales et Cognitives) et à l'IPCCÉ.

Membre fondateur de l'AFREBT (Association francophone de thérapie comportementale émotive rationnelle), il forme les psychiatres et psychologues à la REBT.

Ancien président et président d'honneur de l'AFDEM, il est formateur et superviseur en Entretien motivationnel et est membre du Motivational Interviewing Network of Trainers (MINT).

Ses ouvrages sont publiés aux éditions Dunod.

PÉDAGOGIE

Les thèmes de la formation sont abordés sous la forme de présentations théoriques, mais surtout dans une approche expérientielle permettant la discussion et des échanges de pratiques.

L'animation de la formation fait ainsi appel à la découverte de la théorie par l'expérimentation, à la coconstruction des savoirs complétée par des apports théoriques, à des études de cas, à des jeux de rôles et des mises en situation associant des techniques et notions en lien avec les thématiques de la formation.

Cette approche expérientielle de la formation s'attache à permettre la participation de chacun·e des stagiaires dans l'ensemble des exercices afin que l'expérience de formation soit partagée de la même manière par tous les participant·es.

SUPPORT

L'animation de la formation s'appuie sur des diapositives présentant les contenus théoriques, les consignes d'exercice et servant au recueil des savoirs coconstruits avec les stagiaires. Un fascicule au format PDF est transmis aux participant·e·s à l'issue de chaque session de formation et comporte une synthèse des diapositives utilisées et les contributions collectives.

CENTRE DE RESSOURCES

En complément du support de la formation, un centre de ressources en ligne dédié aux *Troubles de la personnalité* est consultable de façon illimitée. Il est régulièrement mis à jour avec des outils pratiques.

EFFECTIF

Pour préserver la qualité pédagogique de la formation, l'effectif recommandé est de 5 à 18 personnes maximum.

Seul-es les participant-es ayant suivi l'intégralité de la formation pourront bénéficier d'un certificat de réalisation.

ÉVALUATIONS

Des évaluations sont réalisées afin de mesurer l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation. Elles couvrent l'acquisition de connaissances, le développement de compétences et la satisfaction des participant-es. Elles permettent de faire évoluer les contenus afin de favoriser une amélioration continue des formations.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

Un exercice initial permet de voir quel est le niveau de chacun pour adapter et moduler la formation.

APRÈS LA FORMATION

Une session de Retour d'expériences permet de renforcer la pratique individuelle et collective et aborder les situations concrètes rencontrées sur le terrain lors de la mise en pratique du contenu de la formation.

En suite des formations à la prise en compte dans les interventions avec les PPSMJ de certains troubles mentaux fréquemment rencontrés en milieu judiciaire (Troubles schizophréniques, Psychotraumatisme, etc.) favoriseront un accompagnement plus personnalisé, plus efficace et en adéquation avec la personne suivie.



FORMAT DE LA FORMATION

La formation se déroule sur une journée, soit 6h30 de face-à-face pédagogique.

Pour des raisons pédagogique et de qualité de la formation, les sessions ne peuvent pas être réalisées en distanciel : elles sont dispensées uniquement en présentiel.

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

L'IPCCÉ est doté d'une **référente handicap** qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation. Elle s'appuie sur l'AGEFIPH, le FIPHFP, leurs partenaires et leurs prestataires externes afin de favoriser l'accès des formations proposées aux personnes en situation de handicap.

TRANSPORT, HÉBERGEMENT, RESTAURATION, ETC.

Les transports, hébergement, restauration et autres frais annexes ne sont pas pris en charge par l'IPCCÉ. Les stagiaires doivent se rapprocher de l'employeur afin de connaître l'éventuelle prise en charge des ces prestations.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Aucune formation avec inscription individuelle n'est dispensée.

Toute structure souhaitant inscrire ses équipes à une formation doit en faire la demande via notre site ipcce.org ou par e-mail à secretariat@ipcce.org. Un devis sera établi suite à un entretien avec le demandeur en fonction ses attentes et besoins.

TARIFS

Politique de prix: **uniquement sur devis.** (Le devis est établi sous 15 jours ouvrés après réception des informations nécessaires à son établissement.)

Les tarifs des formations sont communiqués sous la forme d'une convention-devis remis à la structure demandeuse. Celle-ci prend en compte les objectifs pédagogiques et le programme qui en découle, le nombre de participant·es, la localisation de la formation, les coûts de déplacement et d'hébergement de le-la formateur·rice.

Le montant forfaitaire de l'ensemble de nos formations est établi sur la base ci-dessous :

Forfait groupe : jusqu'à 18 stagiaires.

Montant par jour : 1 300 euros TTC* ** (mille trois cents euros)

* Hors frais de déplacement et d'hébergement de le-la formateur·rice en cas de formation hors Île-de-France, de frais administratifs, de frais pédagogiques, des l'achat des manuels *Le Manuel des Premiers Secours en Santé Mentale - pssm premiers secours en santé mentale* et de frais liés à l'achat ou à la location de matériel spécifique sur présentation de justificatifs.

** TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts.

Les autres modalités financières sont décrites à l'article 4 de nos conditions générales de vente.

DÉLAIS

La formation pourra être effectuée à partir de 2 mois après la signature de la convention en fonction de la disponibilité des équipes et de la pertinence pédagogique.

LIEUX

L'IPCCÉ propose aux institutions, associations et entreprises des actions de formation :

- ✓ en présentiel dans leurs locaux
- ✓ à distance via Zoom

DES QUESTIONS ?

Pour toute demande d'informations commerciales, pédagogiques, d'accessibilité de financement ou de devis, vous pouvez nous contacter sur notre site internet ou à secretariat@ipcce.org.



13 bis avenue de La Motte-Picquet 75007 Paris – 01 89 16 54 44 – secretariat@ipcce.org

N° Siret : 491 028 890 00037 — N° QUALIOP1 : RNQ 5660

Organisme de formation enregistré n° 11 75 54897 75 auprès du Préfet de Région Ile-de-France